



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

### services extérieurs

Question écrite n° 119675

#### Texte de la question

M. Éric Woerth appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur le rapport intitulé « les services de l'État à l'étranger » qu'il a publié en conclusion des travaux de la mission d'évaluation et de contrôle, le 5 juillet dernier. Le rapport propose de restructurer le réseau culturel de notre pays, notamment en recentrant l'action des établissements culturels et des alliances françaises sur l'enseignement de la langue française et l'offre d'équipements culturels, en réduisant le réseau des établissements culturels en Europe et favoriser les partenariats avec les institutions locales et en redéployant le réseau culturel vers les zones les plus dynamiques économiquement, comme l'Asie, les pays d'Europe centrale et orientale, la Russie et le Moyen-Orient. Par ailleurs, il insiste sur la nécessité de maintenir une présence culturelle physique dans les pays dominés par un régime autoritaire ou caractérisés par une grande pauvreté. Enfin, il préconise de fonder le redéploiement de notre réseau culturel sur les alliances françaises et attribuer le label « alliance française » selon des critères plus stricts et de mettre fin, d'ici à 2007, à la coexistence au sein d'une même ville, d'un centre ou institut culturel et d'une alliance française. En conséquence, il souhaite connaître ses intentions sur ces propositions de nature à rationaliser l'organisation des réseaux culturels français à l'étranger.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Éric Woerth](#)

**Circonscription :** Oise (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 119675

**Rubrique :** Ministères et secrétariats d'état

**Ministère interrogé :** affaires étrangères

**Ministère attributaire :** affaires étrangères (et européennes)

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 27 février 2007, page 1998